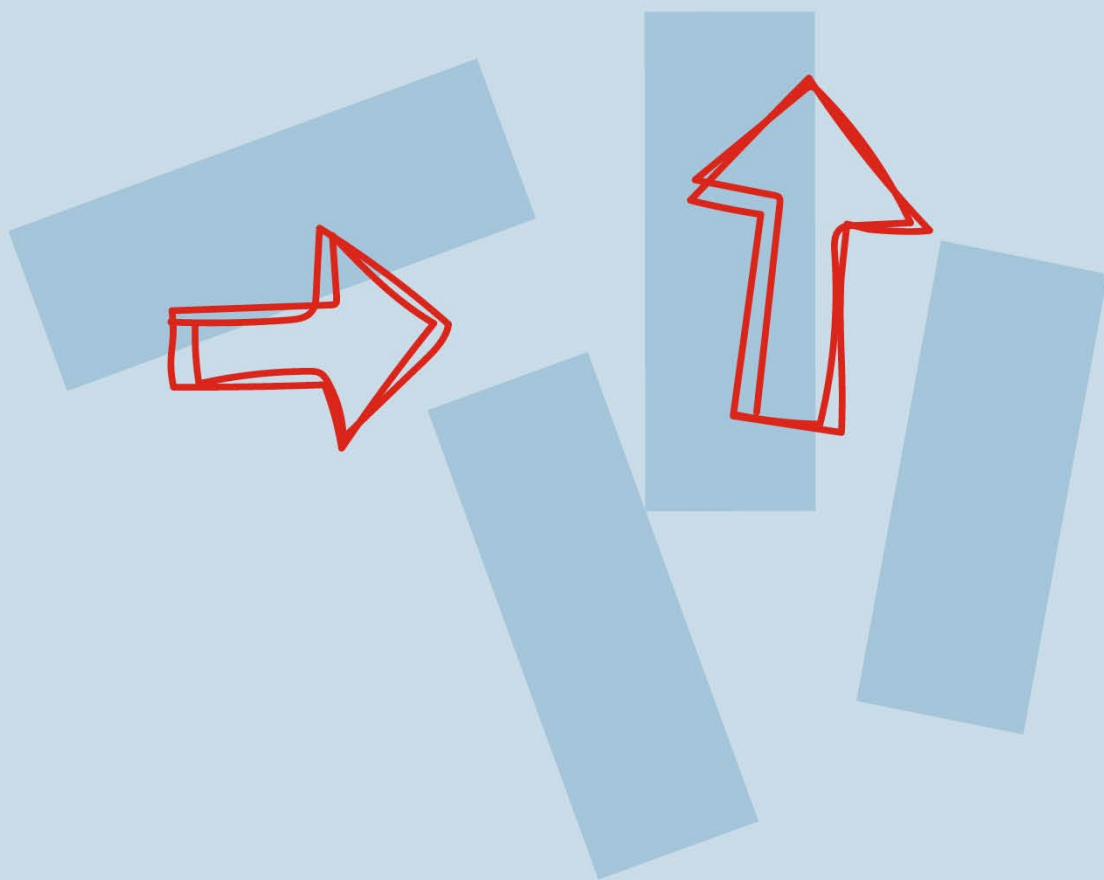


Analyse des revendications salariales pour 2027

Mettre fin à la stagnation des salaires – renforcer le pouvoir d'achat



Août 2026

Sommaire

1. Les salaires réels reviennent à la case départ après une crise historique : une reprise, mais pas d'essor.....	2
2. Nouvelle hausse des prix due à la guerre et au changement climatique : les primes d'assurance maladie et les loyers continuent d'augmenter fortement.....	6
3. La situation financière de nombreux ménages n'a cessé de se détériorer : l'économie est freinée par un manque de pouvoir d'achat	15
4. Le gâteau grossit, mais pas pour les salarié-e-s aux revenus normaux : les entreprises gagnent de plus en plus par heure travaillée	22
5. Revenus du patrimoine et de la location en constante augmentation chez les ménages aux revenus les plus élevés : les gains de productivité sont répartis de manière inéquitable	25
6. Augmentations salariales inégales : les salariés de la classe moyenne inférieure sont les plus défavorisés	28
7. Reprise conjoncturelle : malgré les incertitudes, la croissance économique s'accélère rapidement	31
8. Conclusion : il faut désormais une reprise salariale pour tou-te-s les salarié-e-s	32

Auteur:

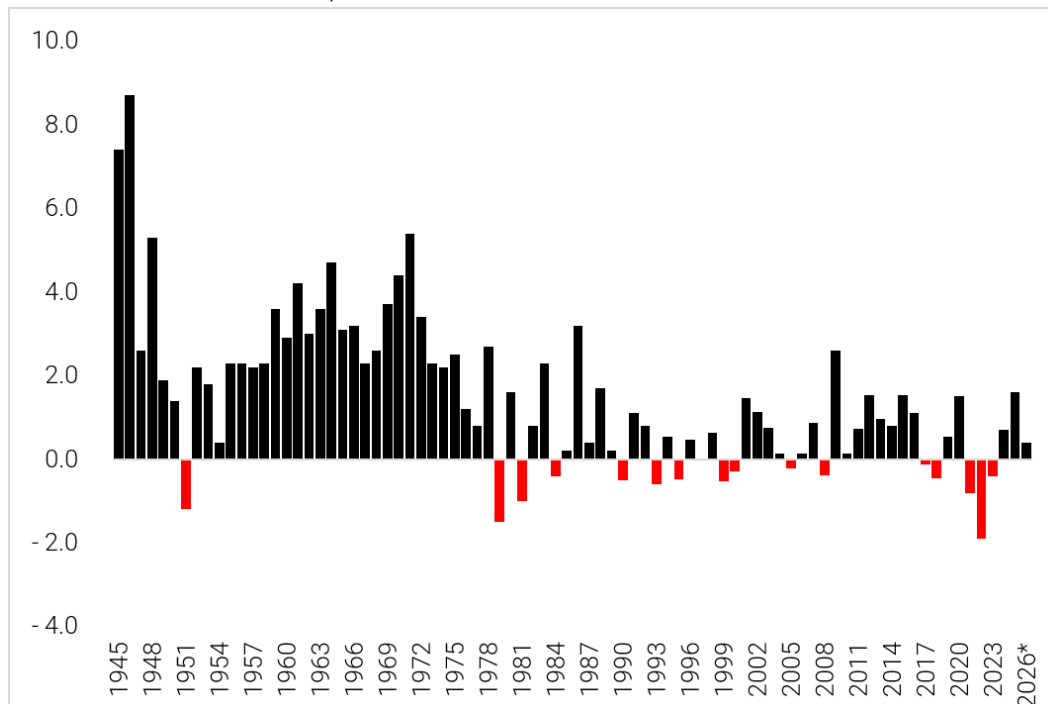
Thomas Bauer, Dr. rer. pol.
Responsable de la politique économique
bauer@travailsuisse.ch

Les salaires réels reviennent à la case départ après une crise historique : une reprise, mais pas d'essor

Entre 2021 et 2023, les salaires réels ont baissé dans des proportions sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Entre 2024 et 2026, ils ont globalement connu une nette reprise.

Évolution historique des salaires réels – Croissance par rapport à l'année précédente, 1945-2026

Office fédéral de la statistique, 1945-2026

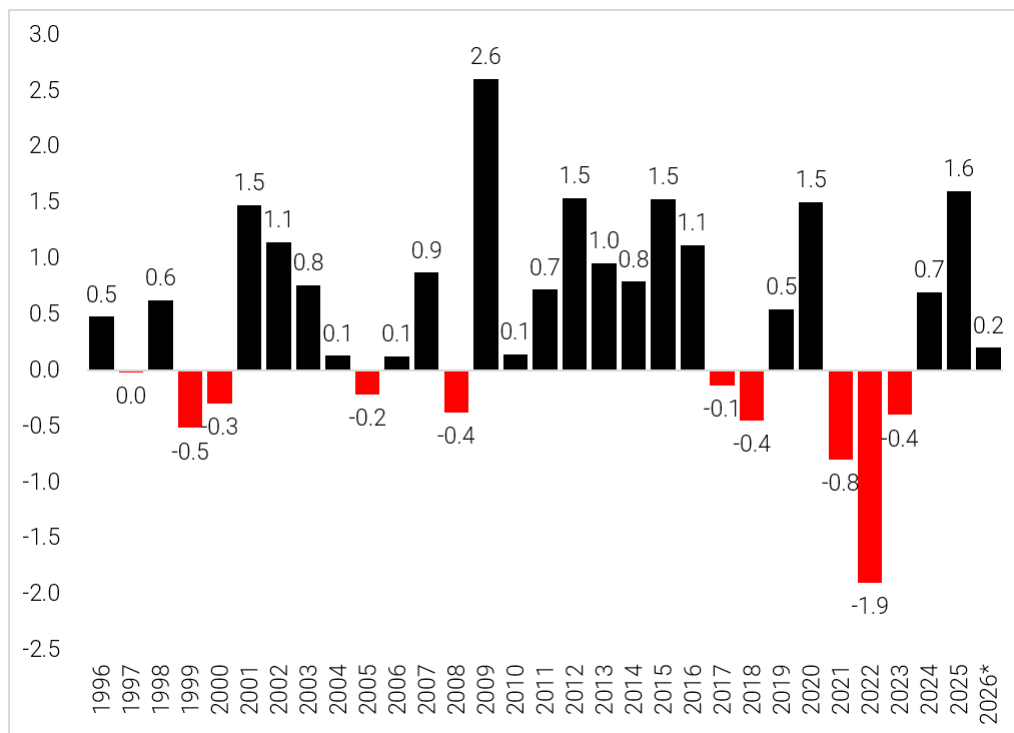


*Salaire réel en 2026 : UBS Outlook Suisse pour 2026 (1 %), prévisions d'inflation de Travail.Suisse (0,8 %)

Les hausses enregistrées entre 2024 et 2026 sont toutefois globalement moins importantes que les baisses observées entre 2021 et 2023.

Évolution des salaires réels 1996-2026

Office fédéral de la statistique, 1996-2026, croissance par rapport à l'année précédente en %



*Salaire réel en 2026 : UBS Outlook Suisse pour 2026 (1 %), prévisions d'inflation de Travail.Suisse (0,8 %)

Prévisions d'inflation plus prudentes :

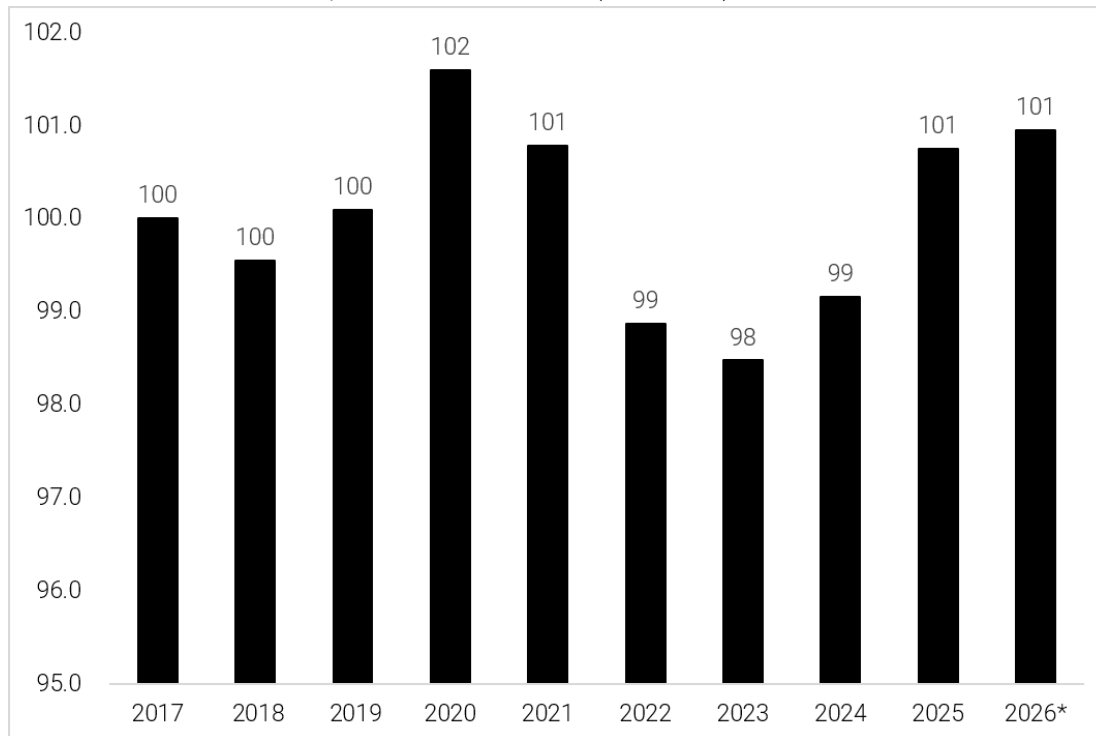
En juin 2026, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et la Banque nationale suisse tablaient sur un taux d'inflation de 0,6 % pour l'année 2026. Dans le cadre d'une enquête menée par l'Institut KOF, les entreprises tablaient sur un taux d'inflation moyen de 1,2 % pour les 12 prochains mois¹. Outre les prix du pétrole et des carburants, qui fluctuent fortement et sont actuellement difficiles à prévoir, la forte sécheresse devrait également entraîner une hausse plus importante que prévu des prix dans les secteurs de l'alimentation, des transports ou de l'électricité. Travail.Suisse table donc sur une hausse des prix à la consommation de 0,8 % pour cette année et l'année prochaine.

¹ Résultats détaillés des enquêtes conjoncturelles du KOF de juillet 2026, Zurich, le 5 août 2026 ; URL : [Enquetes_conjoncturelles_resultats_detailles_juillet_2026.pdf](#)

De ce fait, les salaires réels en 2026 resteront encore légèrement inférieurs au niveau de 2020, mais légèrement supérieurs à ceux des années 2017-2019, par exemple.

Évolution des salaires réels au cours des dix dernières années

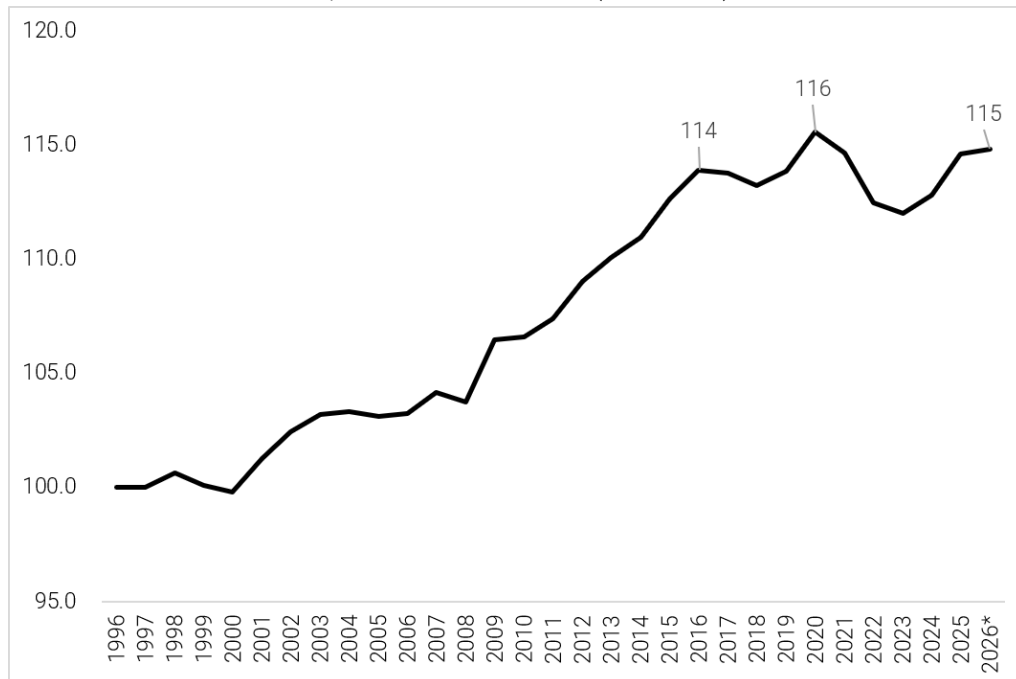
Office fédéral de la statistique, 2017-2026, indice (2017=100)



Une comparaison sur plusieurs années de l'évolution des salaires réels met en évidence la faiblesse de cette évolution au cours des dix dernières années.

Évolution des salaires réels 1996-2026

Office fédéral de la statistique, 1996-2026, indice (1996=100)

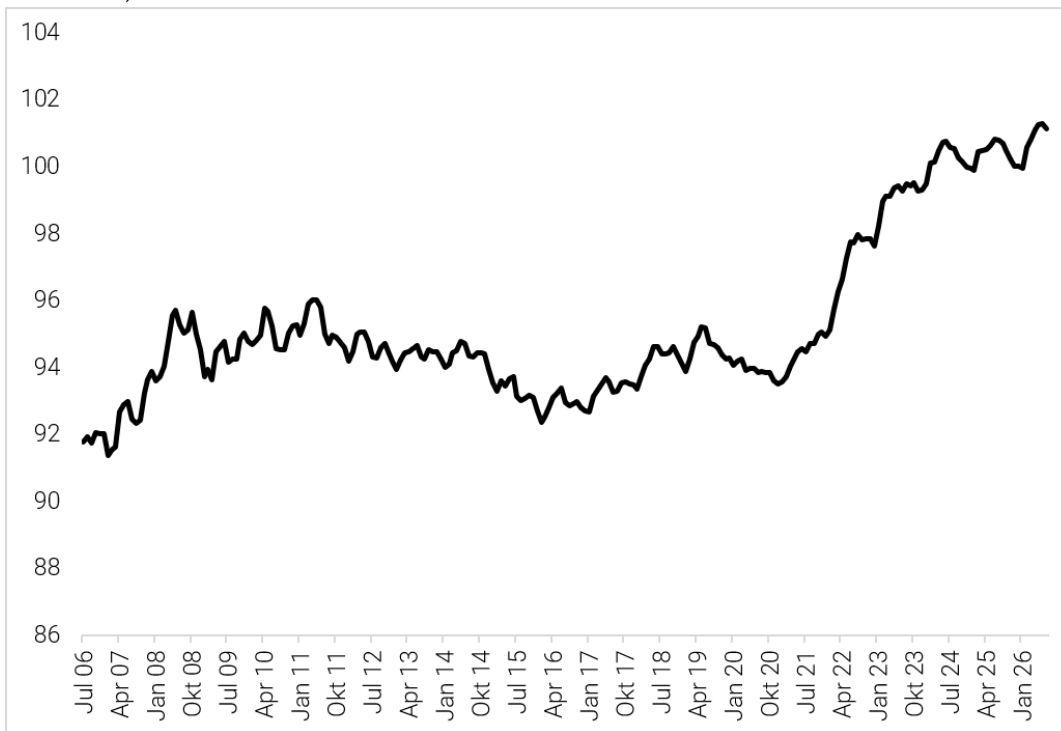


Nouvelle hausse des prix due à la guerre et au changement climatique : les primes d'assurance maladie et les loyers continuent d'augmenter fortement

Les prix à la consommation ont connu une hausse forte et durable depuis 2022. Malgré une forte baisse temporaire des prix de l'énergie, les prix à la consommation n'ont pas baissé, mais se maintiennent à un niveau élevé.

Indice national des prix à la consommation – Niveau

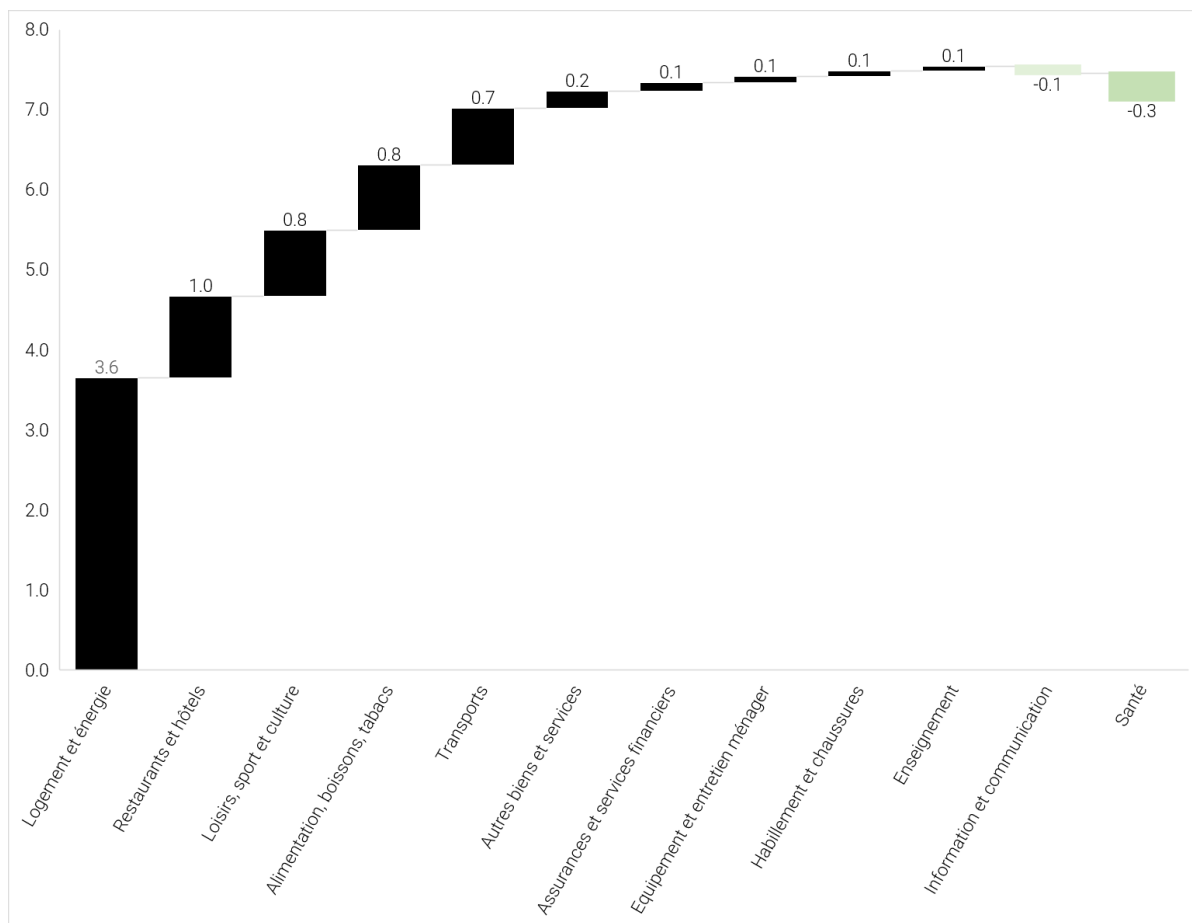
Office fédéral de la statistique (IPC), juillet 2006-juillet 2026, indice (décembre 2025=100)



Pour la période comprise entre juillet 2021 et juillet 2026, la hausse totale s'élève à 7,1 %. Plus de la moitié de cette augmentation s'explique par la hausse des loyers et des prix de l'énergie (électricité, gaz, fioul). Parmi les autres causes majeures de la hausse des prix, on peut citer l'augmentation des tarifs dans la restauration, dans les loisirs et le sport, dans les transports (voitures, essence, entretien, transports en commun, transport aérien) et dans l'alimentation.

Indice national des prix à la consommation – Contributions à la hausse des prix à la consommation

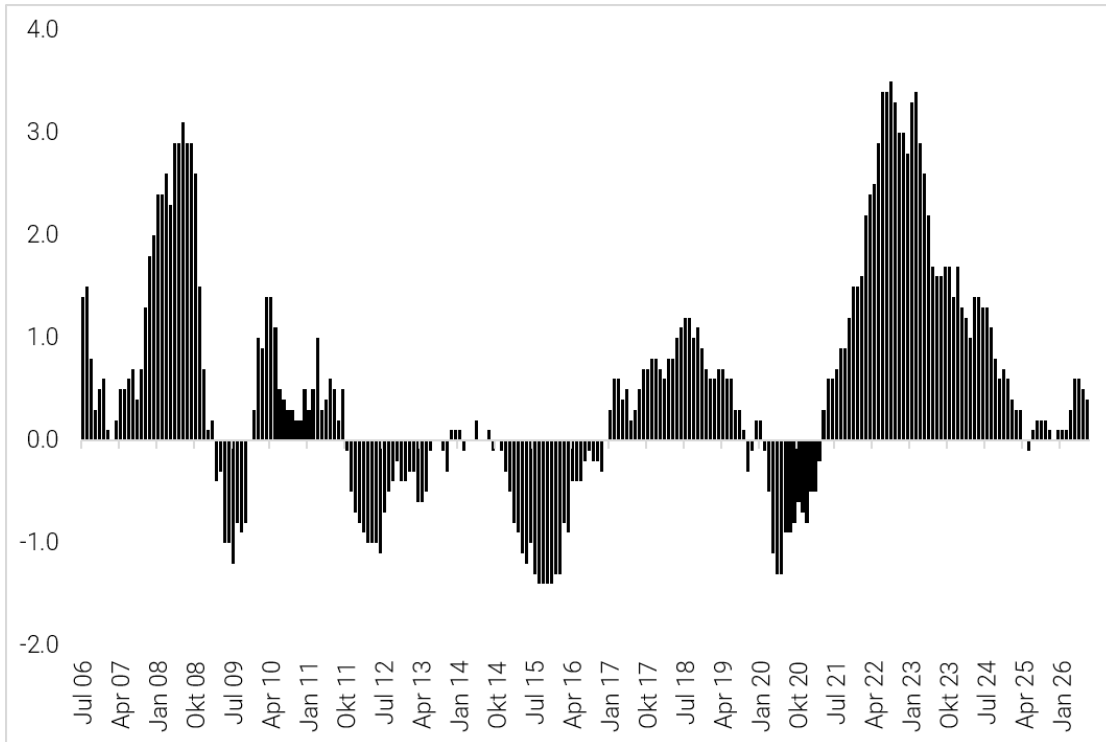
Office fédéral de la statistique (IPC), juillet 2021-juillet 2026, contributions à la croissance en %



L'inflation s'est certes nettement atténuée en 2025 (+0,2 %), mais les prix à la consommation sont à nouveau en hausse depuis le début de la guerre en Iran.

Indice national des prix à la consommation – Variation par rapport au même mois de l'année précédente

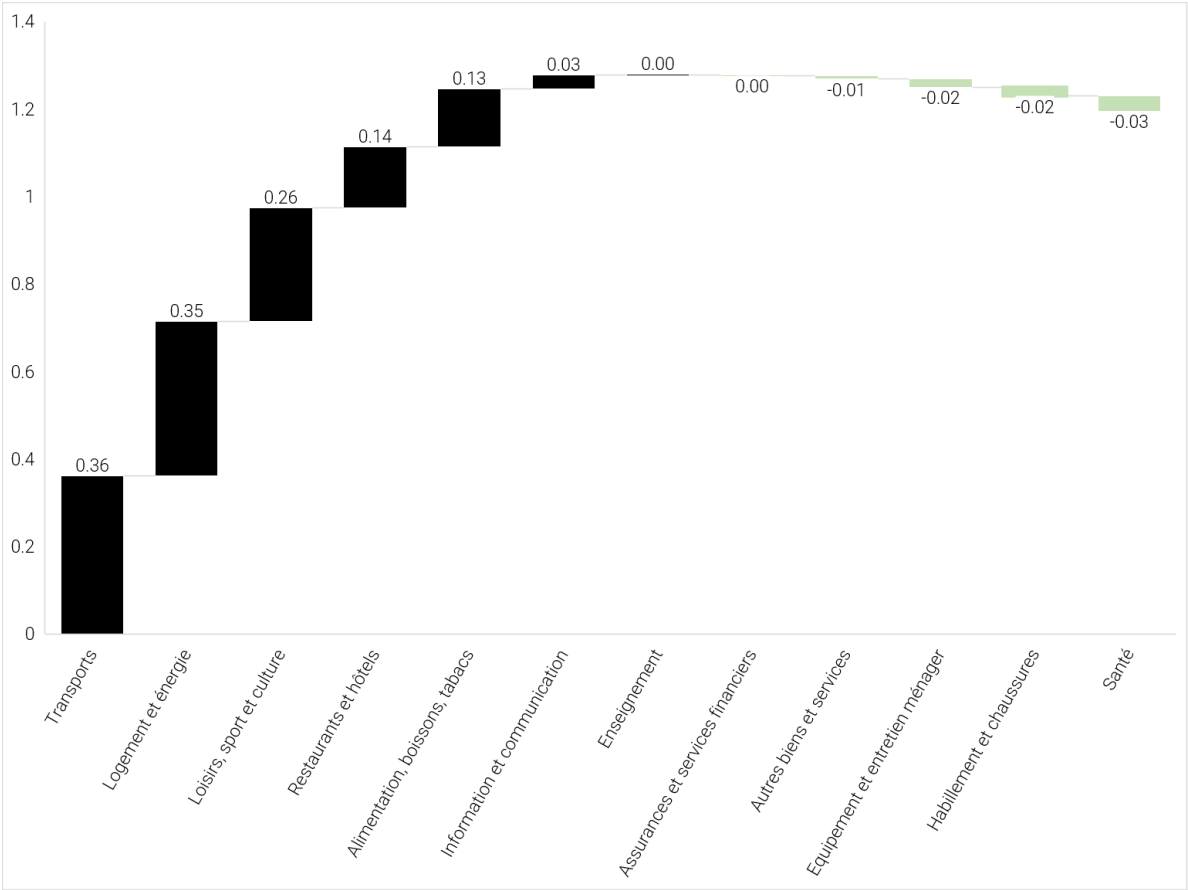
Office fédéral de la statistique (IPC), juillet 2006-juillet 2026, variation en %



Entre janvier 2026 et juillet 2026, les prix à la consommation ont augmenté de 1,2 %. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des prix des carburants et de l'énergie (fioul, essence, diesel), des loyers et des denrées alimentaires.

Indice national des prix à la consommation – Contributions à la hausse des prix à la consommation

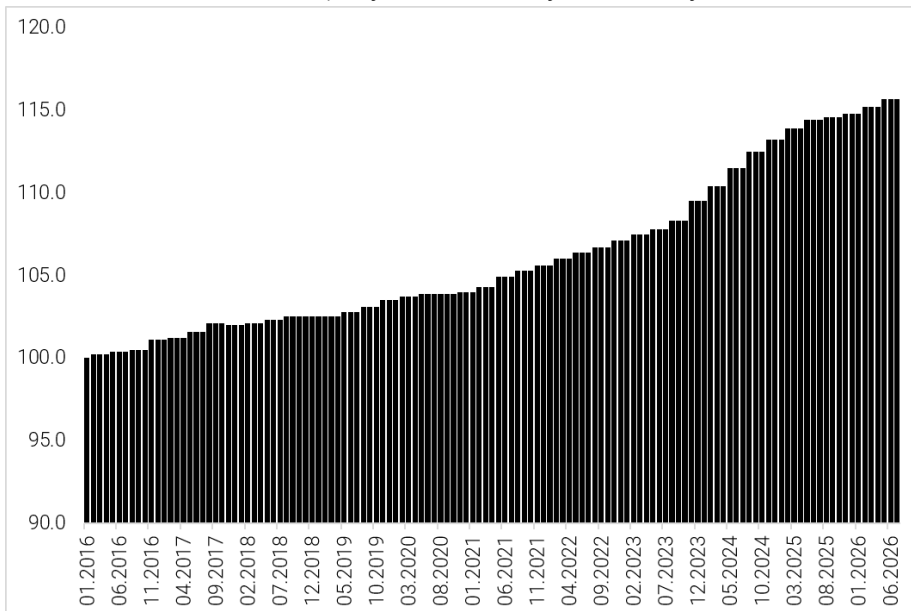
Office fédéral de la statistique (IPC), janvier 2026-juillet 2026, contributions à la croissance en %



Outre les prix du pétrole et des carburants, ce sont donc surtout les loyers qui ont continué à augmenter de manière significative. En juin 2026, l'indice des loyers était supérieur de 1,1 % à celui de juin 2025. L'indice des loyers se réfère aux loyers des logements occupés (loyers existants).

Indice des loyers

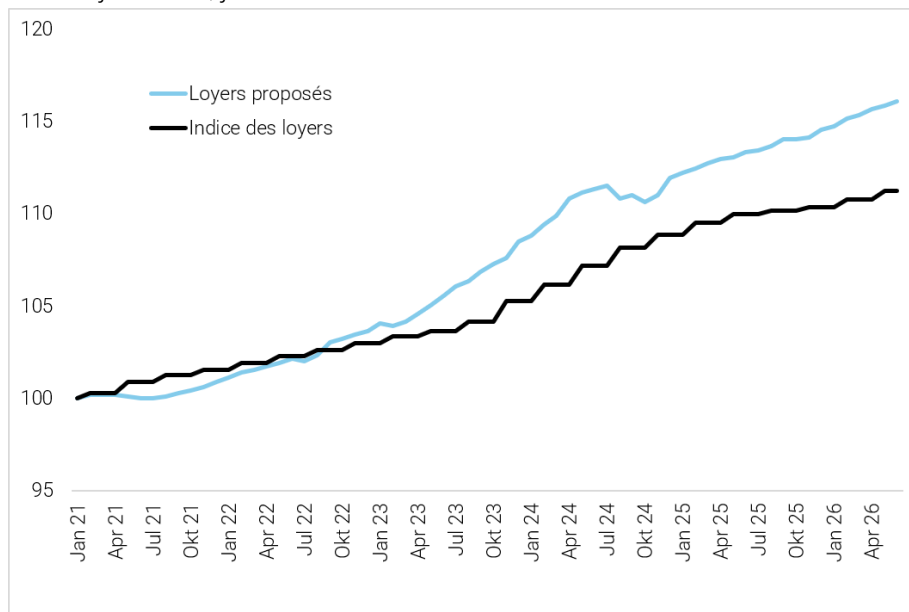
Office fédéral de la statistique, janvier 2016 – juillet 2026, janvier 2016 = 100



Au cours des quatre dernières années, ce sont toutefois les loyers d'offre, c'est-à-dire les loyers des logements nouvellement mis en location, qui ont connu une hausse particulièrement forte. Par conséquent, l'indice des loyers, et donc aussi le taux d'inflation (IPC), sous-estime la hausse des loyers pour les personnes qui recherchent un nouveau logement ou qui doivent déménager.

Indice des loyers et loyers proposés

Office fédéral de la statistique (indice des loyers), Homegate (loyers proposés) janvier 2021 – juin 2026, janvier 2016 = 100



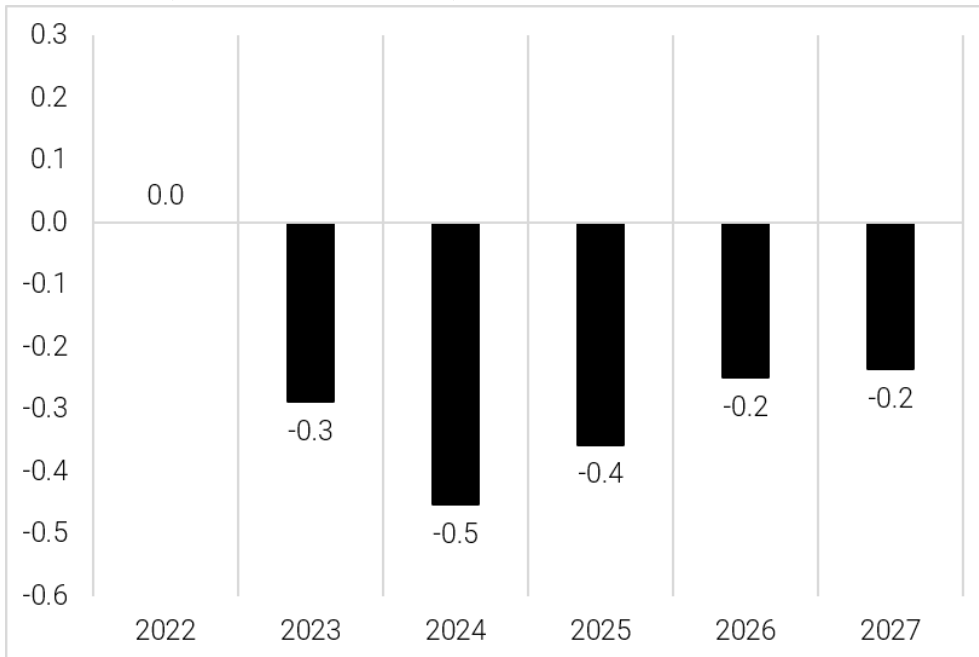
Outre la hausse des prix à la consommation, ce sont surtout les primes d'assurance maladie plus élevées qui entraînent une augmentation du coût de la vie. Elles ne sont pas prises en compte dans les prix à la consommation.

Entre 2023 et 2025, les cotisations d'assurance maladie pour l'assurance maladie obligatoire ont augmenté en moyenne de 5,4 % à 8,1 %. En 2026, les primes ont de nouveau connu une hausse significative de 4,1 % pour les adultes et de 4,9 % pour les enfants jusqu'à 18 ans. Pour l'année 2027, le comparateur Comparis prévoit une nouvelle hausse significative des primes d'assurance maladie de 3,7 %.

Pour un revenu moyen (médiane), la forte augmentation des primes d'assurance maladie entre 2023 et 2026 entraîne, pour un adulte vivant seul, une baisse annuelle de revenu comprise entre 0,2 % et 0,5 %. En 2027, la hausse prévue des primes d'assurance maladie devrait à nouveau entraîner une baisse de revenu de 0,2 %. Pour un salaire médian, cela correspond à une baisse de revenu de 1,6 % entre 2022 et 2026 due uniquement à la hausse des primes d'assurance maladie, soit environ 1 400 francs de coûts annuels supplémentaires.

Prime d'assurance maladie : réduction du revenu moyen d'un adulte due à une augmentation moyenne de la prime obligatoire d'assurance maladie

Office fédéral de la santé publique (prime moyenne pour les adultes), Office fédéral de la statistique (ESS, indice des salaires), calculs propres, variation en %



*Pour l'année 2027, on utilise les prévisions de Comparis (= 3,7 %)

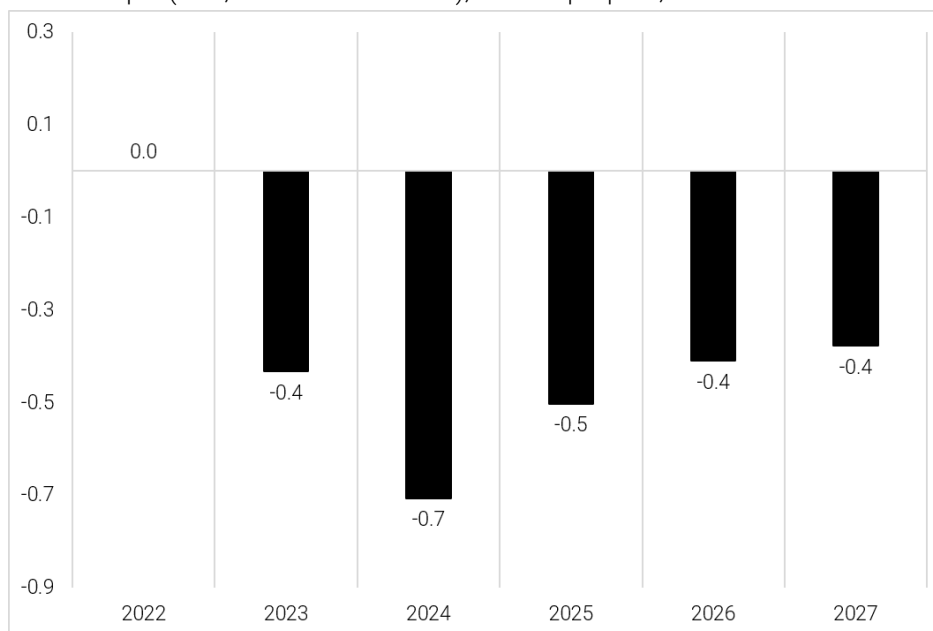
Si, outre la hausse des primes d'assurance maladie, on tient également compte de la hausse des prix à la consommation (inflation) et des augmentations salariales moyennes déjà accordées selon l'indice des salaires de l'Office fédéral de la statistique, on obtient pour l'année 2027 un écart de pouvoir d'achat compris entre 2,2 et 3,0 %.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2022-2027	2021-2027
Primes d'assurance maladie	0,00	0,00	-0,29	-0,45	-0,36	-0,25	-0,24	-1,6	-1,6
Inflation	-0,6	-2,8	-2,1	-1,1	-0,2	-0,8	-0,8	-7,8	-8,4
Augmentations salariales	-0,2	0,9	1,7	1,8	1,8	1		7,2	7,0
Total	-0,80	-1,90	-0,69	0,25	1,24	-0,05	-1,04	-2,2	-3,0

La hausse des primes a un impact plus important sur les familles. En supposant un revenu familial moyen de 10'738 francs² en 2022, l'augmentation des primes d'assurance maladie des deux parents, ainsi que la hausse légèrement moins importante des primes d'assurance maladie des enfants entre 2023 et 2027, entraîneront une baisse annuelle du revenu comprise entre 0,4 et 0,7 %. Au total, cela correspond à une baisse de revenu de 2,4 % ou de 3'300 francs par an, uniquement due à la hausse des primes d'assurance maladie.

Prime d'assurance maladie : réduction du revenu familial moyen d'une famille avec deux enfants due à une augmentation moyenne des primes obligatoires d'assurance maladie

Office fédéral de la santé publique (prime moyenne pour les adultes), Office fédéral de la statistique (ESS, indice des salaires), calculs propres, variation en %



*Pour l'année 2027, on utilise les prévisions de Comparis tant pour les adultes que pour les enfants (= 3,7 %)

² L'enquête sur le budget des ménages de l'Office fédéral de la statistique fait état, pour les couples avec deux enfants, d'un revenu professionnel moyen de 12 600 francs par mois pour les années 2020/2021. Travail.Suisse utilise comme valeur approximative 1,6 fois le revenu moyen d'une personne seule travaillant à temps plein, soit 11 431 francs en 2026.

Compte tenu de la baisse des revenus due aux primes d'assurance maladie, de la hausse des prix à la consommation (inflation) et des augmentations salariales moyennes déjà accordées selon l'indice des salaires de l'Office fédéral de la statistique, il en résulte pour les familles, en 2027, un déficit de pouvoir d'achat compris entre 3,0 et 3,8 %, selon la période prise en compte.

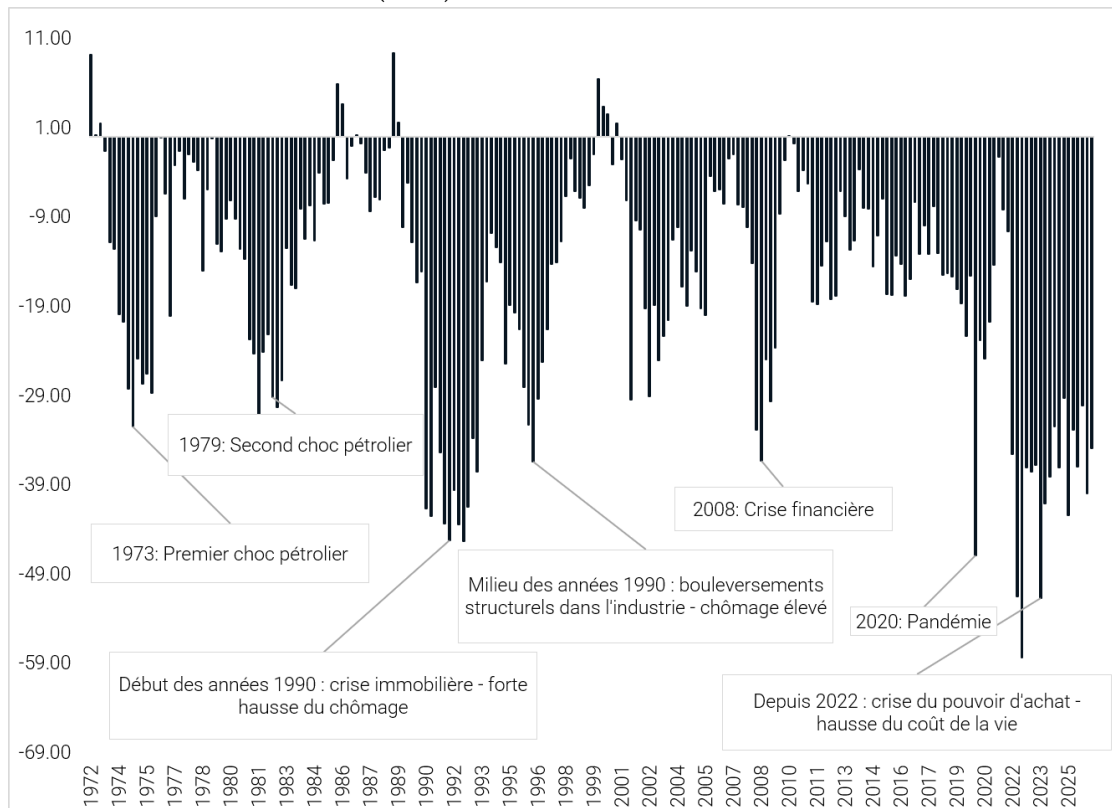
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2022- 2027	2021- 2027
Cotisations d'assurance maladie	0	0	-0,4	-0,7	-0,5	-0,4	-0,4	-2,4	-2,4
Inflation	-0,6	-2,8	-2,1	-1,1	-0,2	-0,8	-0,8	-7,8	-8,4
Augmentations salariales	-0,2	0,9	1,7	1,8	1,8	1		7,2	7
Total	-0,8	-1,9	-0,8	0	1	-0,2	-1,2	-3,0	-3,8

La situation financière de nombreux ménages n'a cessé de se détériorer : l'économie est freinée par un manque de pouvoir d'achat

La baisse temporaire des salaires réels, conjuguée à la forte hausse du coût de la vie, a entraîné une forte détérioration du moral des consommateurs et consommatrices. Celui-ci s'est certes légèrement redressé avec la reprise des salaires réels, mais reste faible.

Climat de consommation

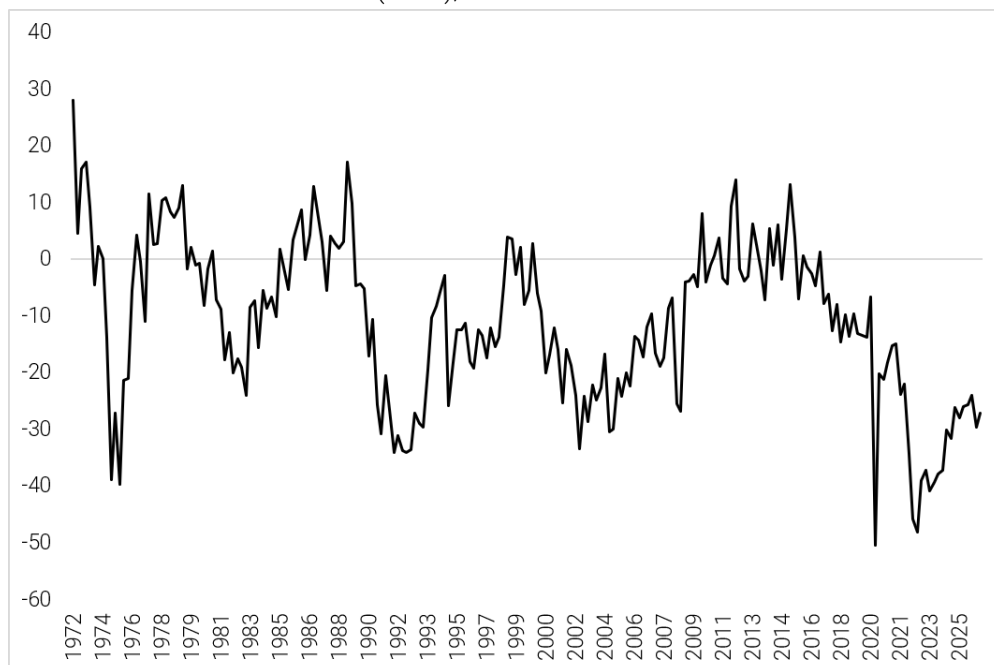
Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 4e trimestre 1972 – 3e trimestre 2026



En conséquence, les consommateurs et consommatrices ne jugent pas le moment propice pour effectuer des achats importants. L'économie est donc freinée par la faible évolution des salaires.

Climat de consommation – Moment propice aux achats importants

Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 4e trimestre 1972 – 3e trimestre 2026

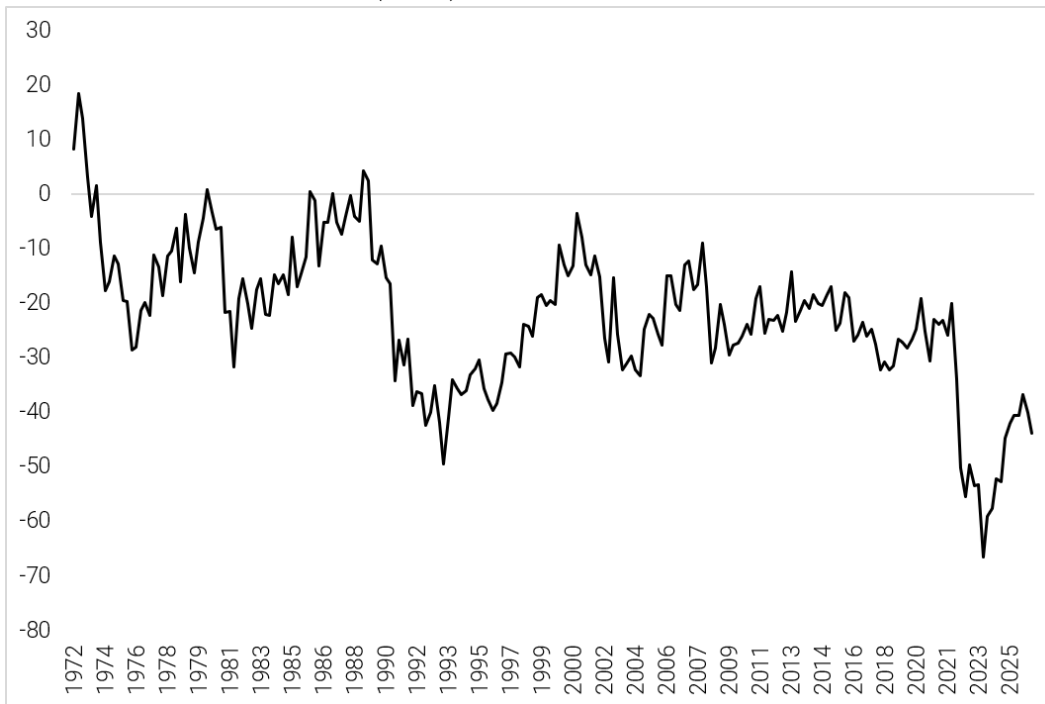


Dans le cadre de l'enquête sur le climat de consommation, la question suivante est posée aux personnes interrogées : « Jugez-vous le moment favorable pour faire de grandes acquisitions (p. ex. appareils électroménagers d'importance, meubles, etc.) ? »

La reprise des salaires réels a certes permis une légère amélioration de la situation financière des ménages. Celle-ci reste toutefois négative en raison de la hausse nettement plus forte du coût de la vie.

Climat de consommation – situation financière passée

Secrétariat d'État à l'économie (SECO), 4e trimestre 1972 – 3e trimestre 2026

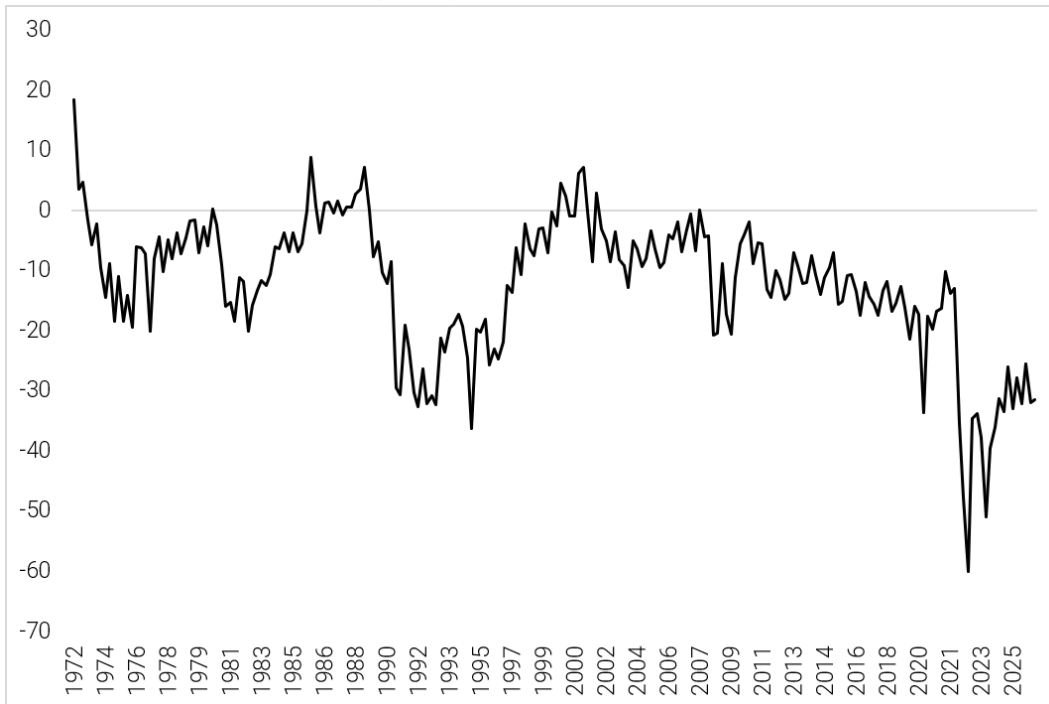


Dans le cadre de l'enquête sur le climat de consommation, la question suivante est posée aux personnes interrogées : « À votre avis, comment la situation financière de votre ménage a-t-elle évolué au cours des 12 derniers mois ? »

Les consommateurs et consommatrices ne s'attendent pas à une amélioration significative de leur situation financière au cours des douze prochains mois. L'indicateur se maintient à un niveau très bas en comparaison à long terme.

Climat de consommation – situation financière à venir

Secrétariat d'État à l'économie (SECO), 4e trimestre 1972 – 3e trimestre 2026

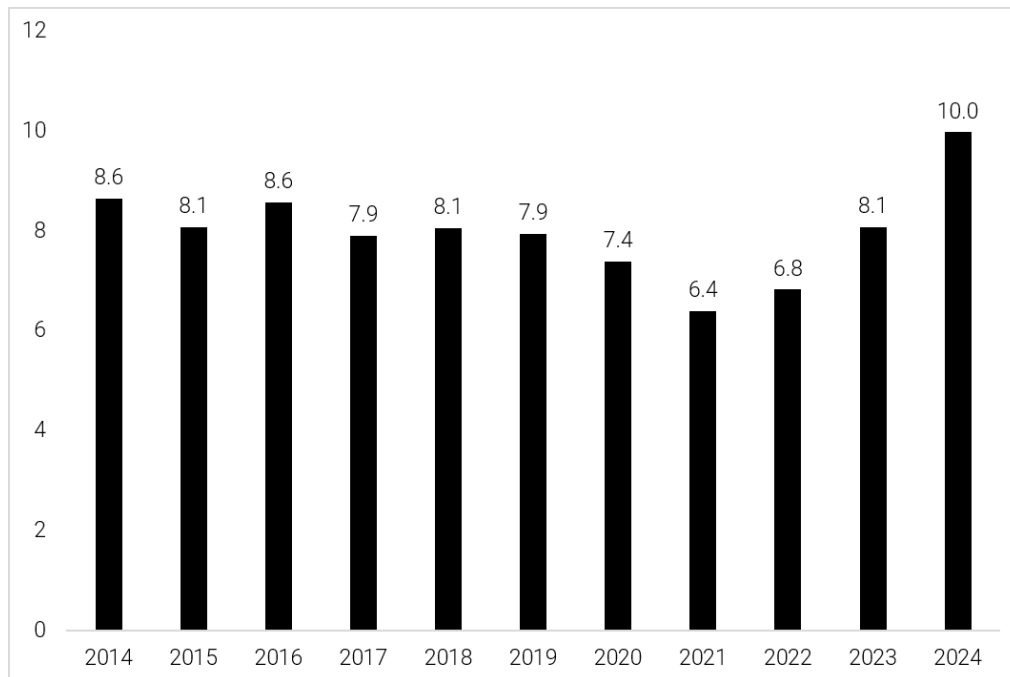


Dans le cadre de l'enquête sur le climat de consommation, la question suivante est posée aux personnes interrogées : « À votre avis, comment la situation financière de votre ménage évoluera-t-elle au cours des 12 prochains mois ? »

Avec l'affaiblissement du pouvoir d'achat, de plus en plus de salarié-e-s ont rencontré des difficultés financières, notamment pour régler leurs factures courantes. La proportion de salarié-e-s présentant au moins un type de retard de paiement est ainsi passée de 6,4 % en 2021 à 10 % en 2024.

Proportion de personnes actives présentant au moins un type de retard de paiement (loyer, crédit, factures courantes)

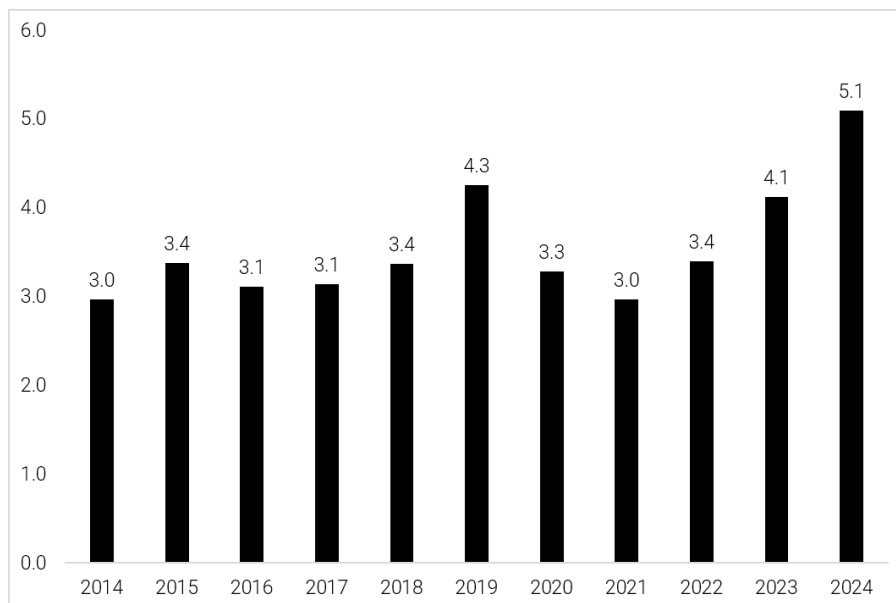
Office fédéral de la statistique, enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), en %



La hausse sensible du coût de la vie a entraîné des restrictions, notamment pour les familles. Ainsi, la proportion de personnes ne disposant pas des ressources financières nécessaires pour se retrouver au moins une fois par mois avec des ami·e·s ou de la famille pour manger ou boire un verre a augmenté, et la proportion de familles ne disposant pas des ressources financières nécessaires pour pratiquer régulièrement une activité de loisirs payante a doublé.

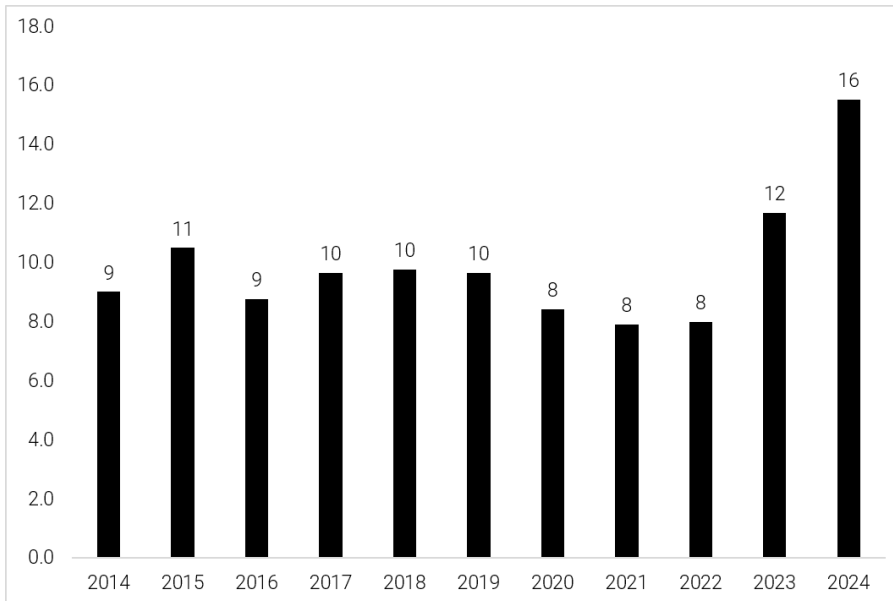
Proportion de personnes dans la population totale ne disposant pas des ressources financières nécessaires pour aller manger ou boire un verre avec des ami·e·s ou de la famille au moins une fois par mois

Office fédéral de la statistique, Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), en %



Proportion de couples avec enfants ne disposant pas des ressources financières nécessaires pour pratiquer régulièrement une activité de loisirs payante

Office fédéral de la statistique, enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), proportion en %

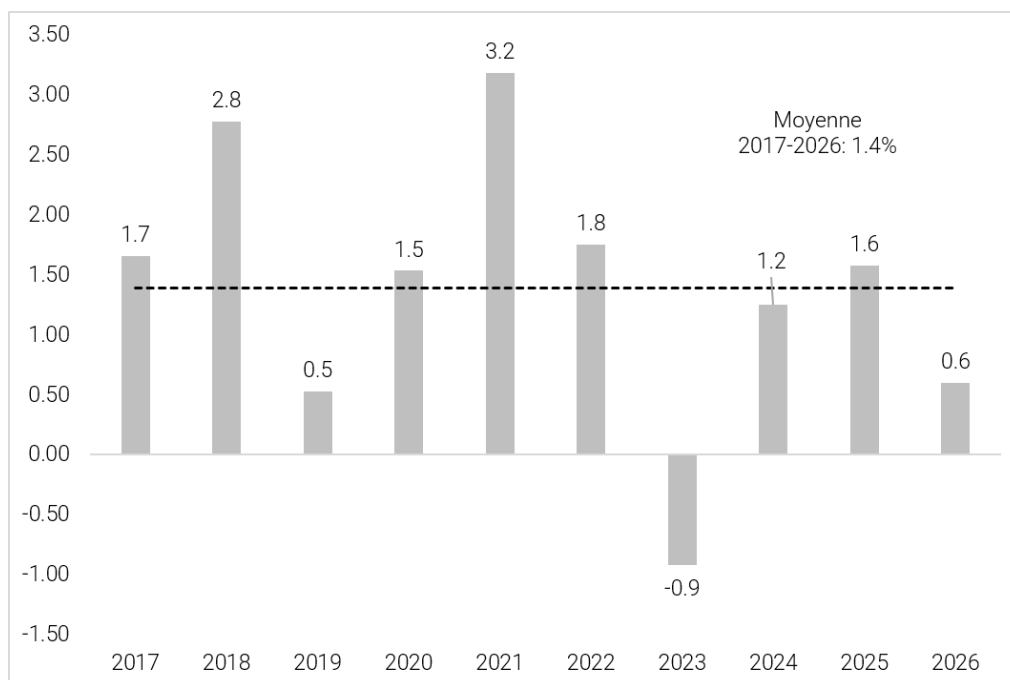


Le gâteau grossit, mais pas pour les salarié·e·s aux revenus normaux : les entreprises gagnent de plus en plus par heure travaillée

Au cours des dix dernières années, les entreprises suisses ont vu leurs revenus par heure travaillée augmenter régulièrement. Cela correspond à une hausse de la productivité. En moyenne, la productivité a augmenté de 1,4 % au cours des dix dernières années. La croissance de la productivité s'est ainsi nettement accélérée par rapport, par exemple, aux années qui ont suivi la crise financière (2010-2016).

Croissance de la productivité 2017-2026

Valeur ajoutée réelle (SECO) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), croissance en %



* Pour l'année 2026, on se base sur les prévisions très prudentes de l'Institut KOF concernant la croissance attendue de la productivité horaire du travail.³

L'évolution de la productivité en Suisse se distingue ainsi de celle observée, par exemple, en Allemagne ou en France, où les salaires réels ont également connu une faible progression, mais où la productivité a, elle aussi, diminué.⁴

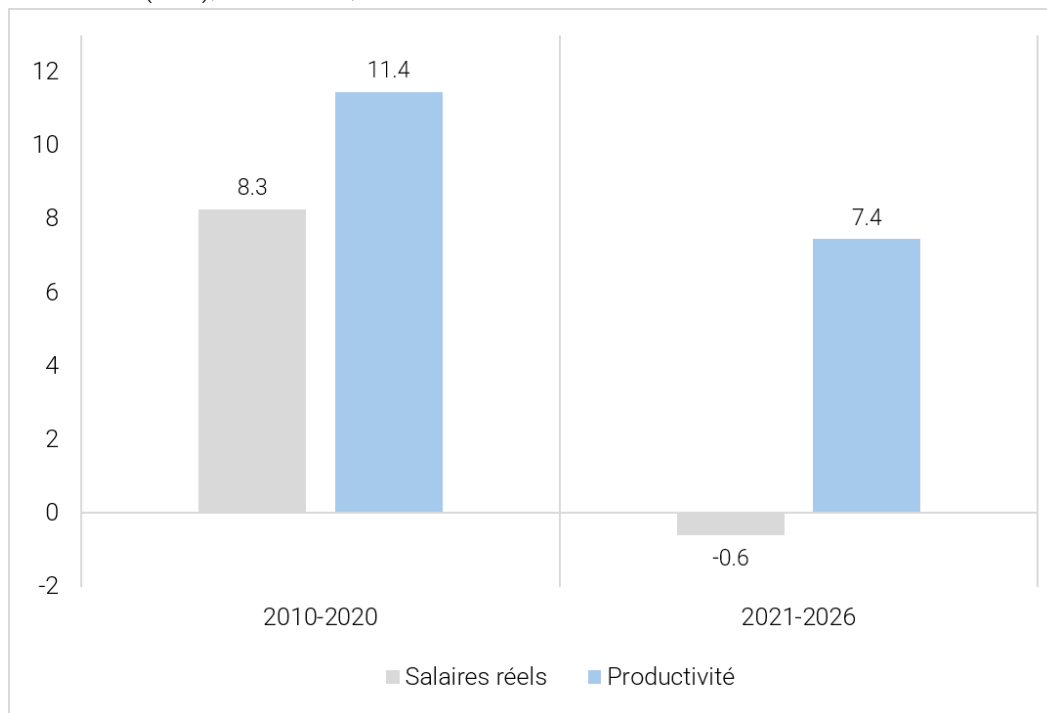
³ Institut KOF (2026) : « Prévisions conjoncturelles du KOF : le choc pétrolier freine l'économie suisse », Zurich, été 2026.

⁴ OECD Data Explorer, URL : [https://data-explorer.oecd.org/vis?tm=productivity&pg=0&snb=602&vw=tb&df\[ds\]=dsDisseminateFi-naIDMZ&df\[id\]=DSD_PDB%40DF_PDB&df\[ag\]=OECD.SDD.TPS&df\[vs\]=2.0&dq=A.GVAHRS..T.XDC.H..N..&lom=LASTNPERIODS&lo=5&to\[TIME_PERIOD\]=false](https://data-explorer.oecd.org/vis?tm=productivity&pg=0&snb=602&vw=tb&df[ds]=dsDisseminateFi-naIDMZ&df[id]=DSD_PDB%40DF_PDB&df[ag]=OECD.SDD.TPS&df[vs]=2.0&dq=A.GVAHRS..T.XDC.H..N..&lom=LASTNPERIODS&lo=5&to[TIME_PERIOD]=false) ou Eurostat Data Browser, URL : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/nama_10_lp_ulc/default/table?lang=en ou encore ici : <https://www.relevante-oekonomik.com/2026/07/28/realloehne-in-deutschland-und-frankreich-abgehaengt-oder-angehaengt/>

Entre 2010 et 2020, l'évolution des salaires réels a suivi une tendance similaire à celle de la productivité. Entre 2021 et 2026, ce n'est toutefois plus du tout le cas. Alors que les salaires réels ont légèrement baissé au cours de cette période, la productivité a augmenté de 7,4 %. Avec la révision des comptes nationaux⁵, l'écart entre la productivité et les salaires réels s'est donc encore considérablement creusé.

Évolution de la productivité et des salaires réels entre 2010 et 2020 et entre 2021 et 2026

Valeur ajoutée réelle (SECO) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), salaires réels (OFS), 2010-2026, variation en %



Salairé réel en 2026 : perspectives économiques de l'UBS pour la Suisse en 2026 (1 % de salaire nominal), prévision d'inflation (0,8 %) ; productivité en 2026 : prévision de l'Institut KOF⁶

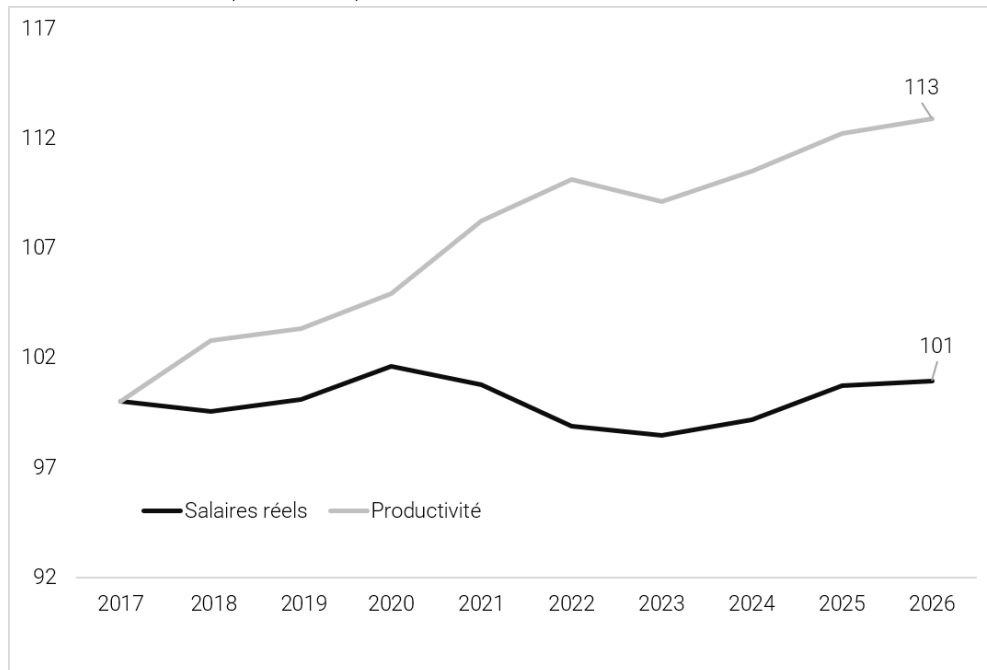
⁵ Voir le communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique (2025) : « Croissance soutenue du PIB de la Suisse en 2024 », <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale.assetdetail.36147493.html>

⁶ Institut KOF (2026) : « Prévisions conjoncturelles du KOF : le choc pétrolier freine l'économie suisse », Zurich, été 2026.

Quelle que soit la période considérée, les salaires réels et la productivité ont évolué en sens inverse. La productivité, c'est-à-dire les recettes par heure travaillée, a fortement augmenté, tandis que les salaires stagnent largement.

Évolution de la productivité et des salaires réels 2017-2026

Valeur ajoutée réelle (SECO) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), 2010-2026, indice (2017=100)



Salairé réel en 2026 : perspectives économiques de l'UBS pour la Suisse en 2026 (1 % de salaire nominal), prévision d'inflation (0,8 %) ; productivité en 2026 : prévision de l'Institut KOF⁷

⁷ Institut KOF (2026) : « Prévisions conjoncturelles du KOF : le choc pétrolier freine l'économie suisse », Zurich, été 2026.

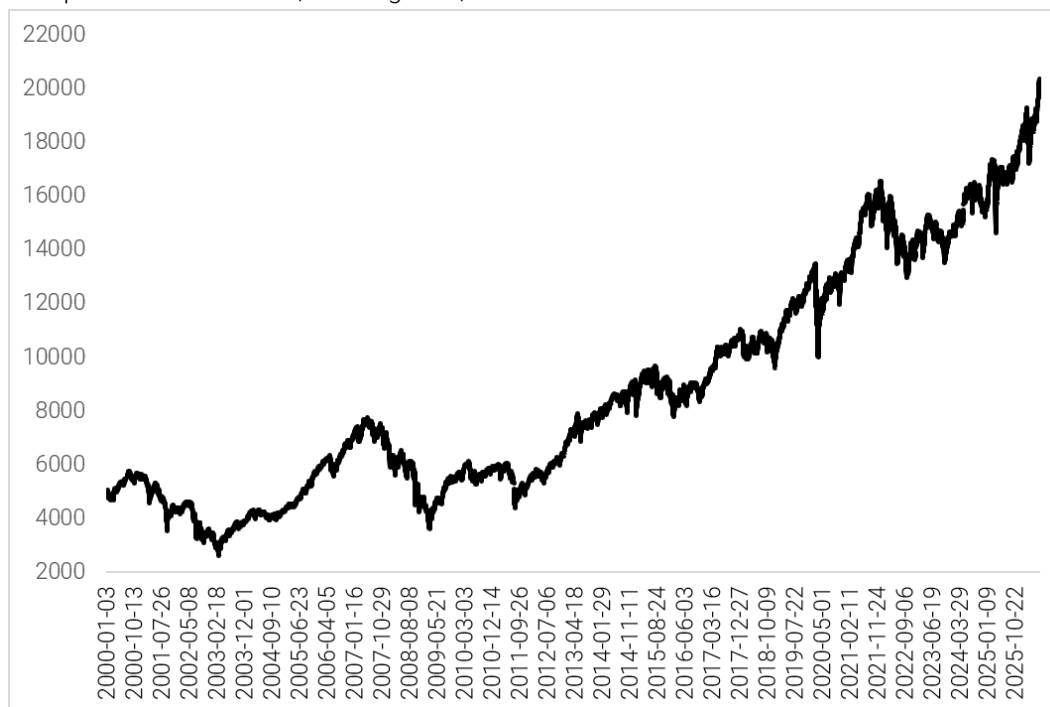
Revenus du patrimoine et de la location en constante augmentation chez les ménages aux revenus les plus élevés : les gains de productivité sont répartis de manière inéquitable

Les gains de productivité profitent donc de moins en moins aux salarié·e·s.

Elles entraînent en revanche une forte augmentation des revenus des personnes qui placent leur patrimoine en actions ou dans l'immobilier. Cette évolution se reflète notamment dans le principal indice boursier suisse, le Swiss Performance Index (SPI). Celui-ci regroupe pratiquement toutes les actions négociées à la Bourse suisse (Six Swiss Exchange) de sociétés ayant leur siège en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein. Il n'a pratiquement cessé de progresser au cours des 15 dernières années. La hausse significative de la valeur des entreprises doit s'expliquer, au moins en partie, par l'augmentation des revenus générés par les actions.

Swiss Performance Index (SPI) – janvier 2000-juillet 2026

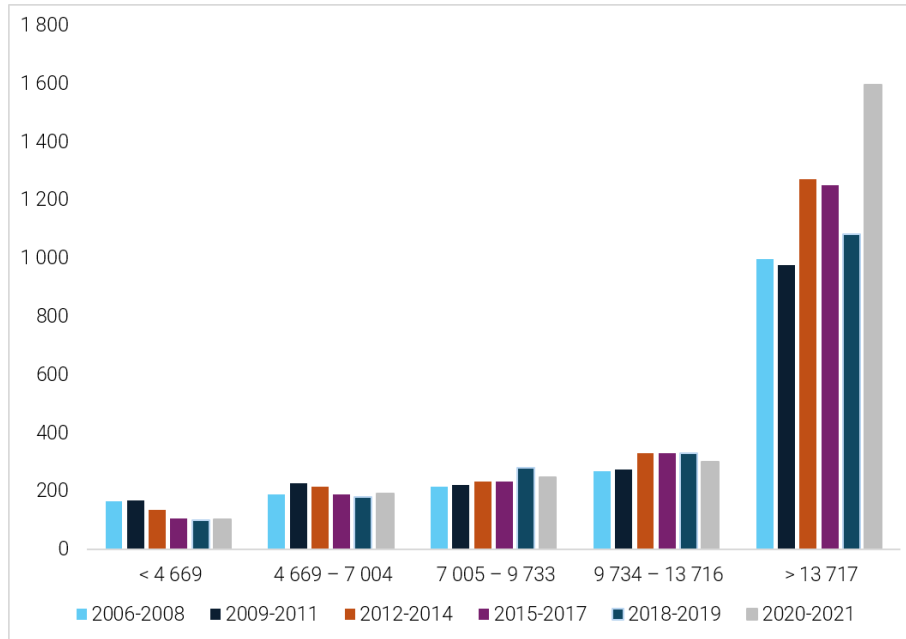
Banque nationale suisse, indice global, indice



Cette évolution se reflète également dans les revenus du patrimoine et des loyers, comme le montre l'enquête suisse sur le budget des ménages. Les ménages disposant déjà de revenus élevés tirent une part croissante de leurs revenus non pas du travail, mais des actions, de l'immobilier ou d'autres actifs.

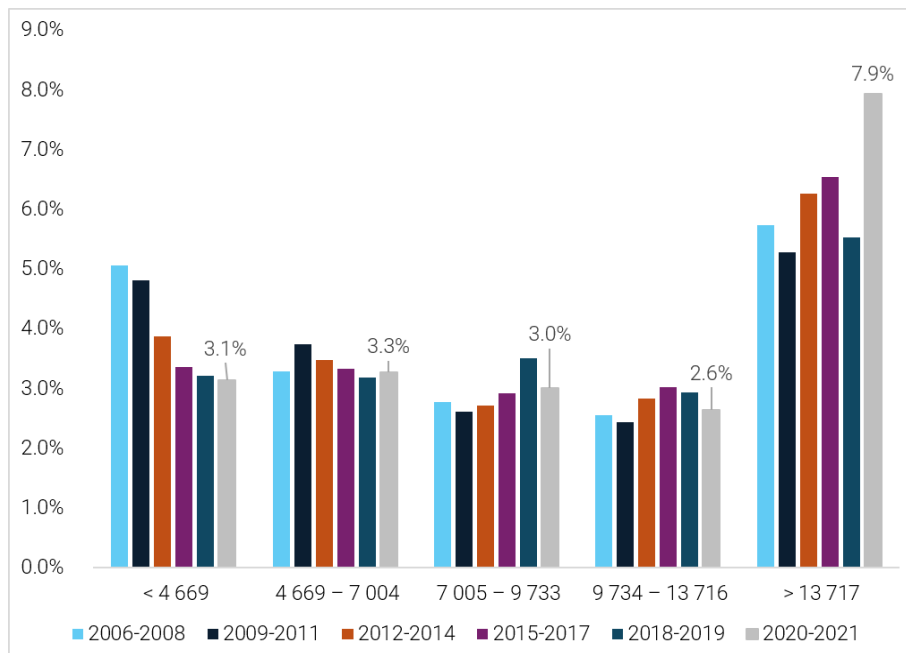
Revenus mensuels provenant du patrimoine et des loyers par tranche de revenus – 2006-2021

Office fédéral de la statistique, enquête sur le budget des ménages, montants en francs



Revenus mensuels provenant du patrimoine et de la location par tranche de revenus – 2006-2021

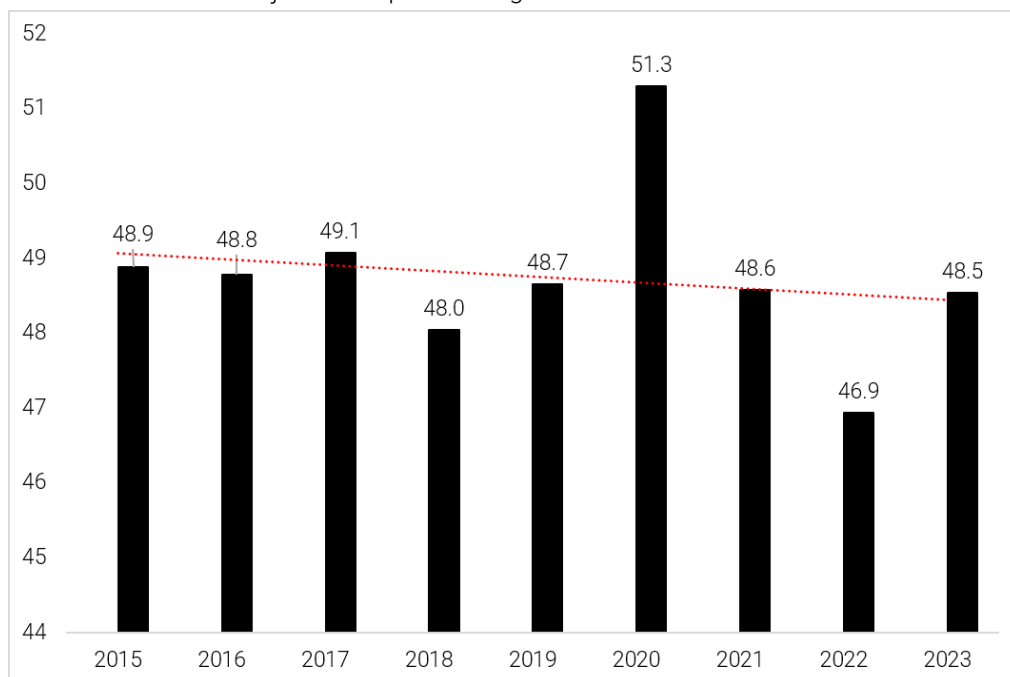
Office fédéral de la statistique, Enquête sur le budget des ménages, en pourcentage du revenu total



Les chiffres des comptes nationaux du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ne font toutefois pas état, de manière surprenante, d'une telle évolution à ce jour. Si l'on considère toutefois l'ensemble des revenus salariaux assurés par l'AVS et que l'on compare ces derniers à la valeur ajoutée totale issue des comptes nationaux, on constate, entre 2015 et 2023, une tendance à la baisse de la part des revenus du travail dans la valeur ajoutée totale (ligne rouge), malgré les fortes hausses à court terme enregistrées pendant l'année pandémique 2020.

Part des revenus des salarié-e-s dans la valeur ajoutée totale

Office fédéral des assurances sociales (somme des revenus AVS des salarié-e-s), Secrétariat d'État à l'économie (produit intérieur brut nominal), part des revenus des salarié-e-s dans la valeur ajoutée en pourcentage 2015-2023



Augmentations salariales inégales : les salariés de la classe moyenne inférieure sont les plus défavorisés

L'évolution des hausses salariales nominales peut être analysée par groupe de salaires à l'aide des données de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS). Dans ce contexte, P10 désigne le groupe de revenus le plus bas et P90 le groupe de revenus le plus élevé. En 2024, le salaire médian dans la tranche de revenus P10 s'élevait à 4'635 francs par mois, contre 12'526 francs par mois dans la tranche de revenus P90. La tranche P50 correspond à la médiane. La moitié des salarié-e-s gagne plus que ce salaire, l'autre moitié gagne moins.

Selon la période considérée, les différentes tranches salariales ont profité à des degrés divers de la croissance nominale des salaires. Entre 2016 et 2024, par exemple, les salaires de la tranche la plus élevée (P90) ont augmenté de 9,82 %. En revanche, entre 2018 et 2024, ce sont les salaires de la tranche la plus basse qui ont connu la plus forte progression, avec 7,74 %.

Les quatre plus faibles hausses de chaque période sont indiquées en rouge dans le tableau, tandis que les quatre plus fortes hausses de chaque période sont indiquées en vert.

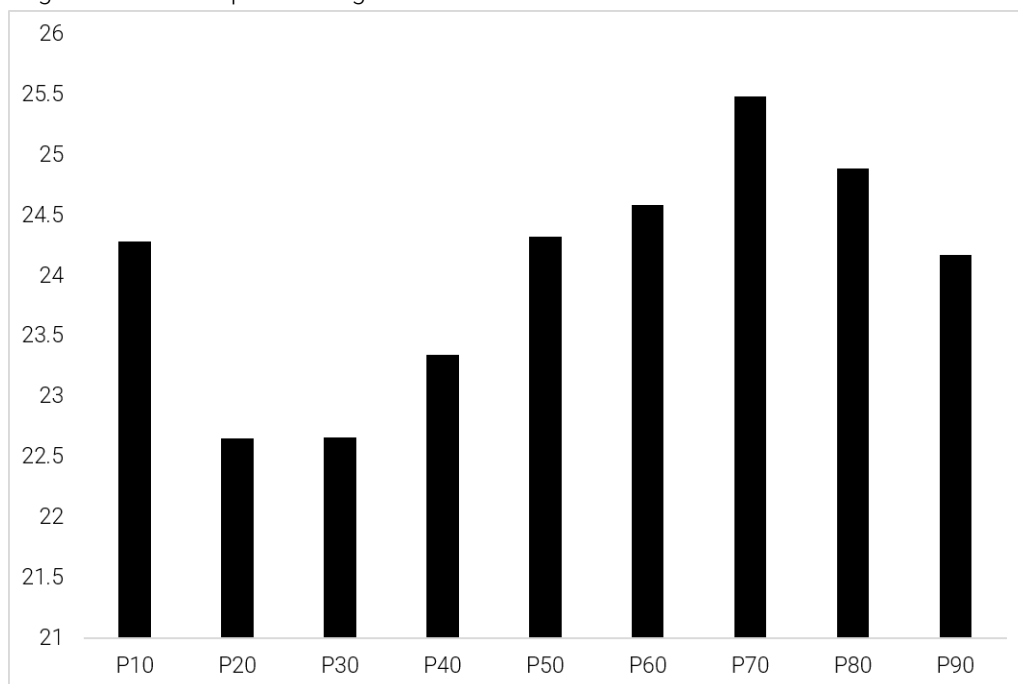
Période	P10	P20	P30	P40	P50	P60	P70	P80	P90
2016-2024	7,47	7,19	7,27	7,51	8,03	8,33	8,87	9,16	9,82
2018-2024	7,74	7,28	7,23	7,29	7,43	7,42	7,56	7,27	7,08
2020-2024	5,77	5,17	5,19	5,26	5,39	5,49	5,5	5,09	4,42
2022-2024	3,30	3,01	2,96	3,28	3,48	3,35	3,56	3,36	2,86
Total	24,3	22,6	22,7	23,3	24,3	24,6	25,5	24,9	24,2

Exemple : entre 2016 et 2024, les salaires mensuels nominaux de la tranche salariale la plus basse (P10) ont augmenté de 7,47 % au total. Dans la tranche salariale la plus élevée (P90), les salaires mensuels nominaux ont augmenté de 9,82 % au cours de la même période.

À titre d'illustration, les hausses respectives peuvent être additionnées sur l'ensemble des années et représentées graphiquement. Cela permet de mettre clairement en évidence les groupes qui, quelle que soit la période considérée depuis 2016, ont enregistré les hausses salariales les plus faibles. Il s'agit des salarié·e·s percevant des salaires moyens inférieurs à la médiane (P50). Ceux-ci se situent approximativement entre 5 000 et 7 000 francs par mois, calculés sur la base d'un emploi à temps plein.

Augmentation salariale en pourcentage entre 2016 et 2024, quelle que soit la période considérée

Office fédéral de la statistique, Enquête sur la structure des salaires (ESS), somme des augmentations en pourcentage



Outre les augmentations en pourcentage, on peut également prendre en compte les variations en francs. Il en ressort que, sur toutes les périodes, plus le salaire était initialement élevé, plus les augmentations salariales en francs étaient importantes. Le groupe aux salaires les plus élevés a par exemple bénéficié d'une augmentation de salaire mensuel de 1'120 francs entre 2016 et 2024. Dans le groupe aux salaires les plus bas, les salaires mensuels ont augmenté de 322 francs au cours de la même période.

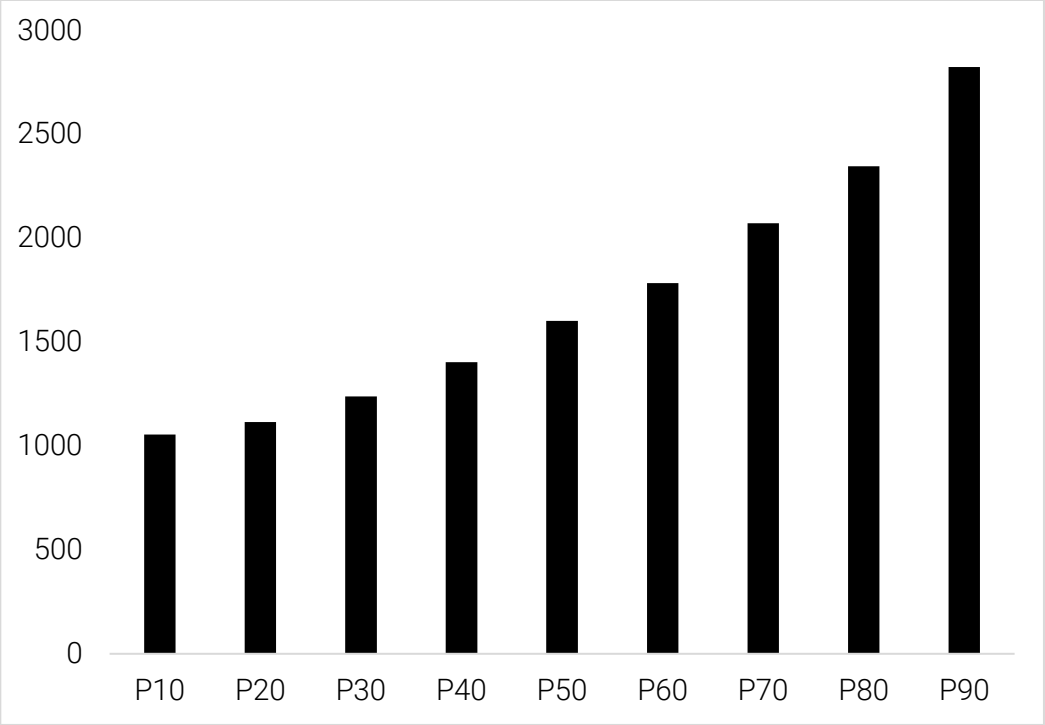
Période	P10	P20	P30	P40	P50	P60	P70	P80	P90
2016-2024	322	351	394	447	522	596	709	847	1 120
2018-2024	333	355	392	435	486	535	612	684	828
2020-2024	253	257	287	320	359	403	454	489	530
2022-2024	148	153	167	203	236	251	299	328	348
Total	1 056	1 116	1 240	1 405	1 603	1 785	2 074	2 348	2 826

Exemple : entre 2016 et 2024, les salaires mensuels nominaux de la tranche salariale la plus basse (P10) ont augmenté de 322 francs au total. Dans la tranche salariale la plus élevée (P90), les salaires mensuels nominaux ont augmenté de 1 120 francs au cours de la même période.

À titre d'illustration, les augmentations respectives des montants absolus en francs peuvent être additionnées sur l'ensemble des années et représentées graphiquement.

Croissance salariale absolue cumulée entre 2016 et 2024, quelle que soit la période considérée

Office fédéral de la statistique, Enquête sur la structure des salaires (ESS), somme de la croissance des montants en francs



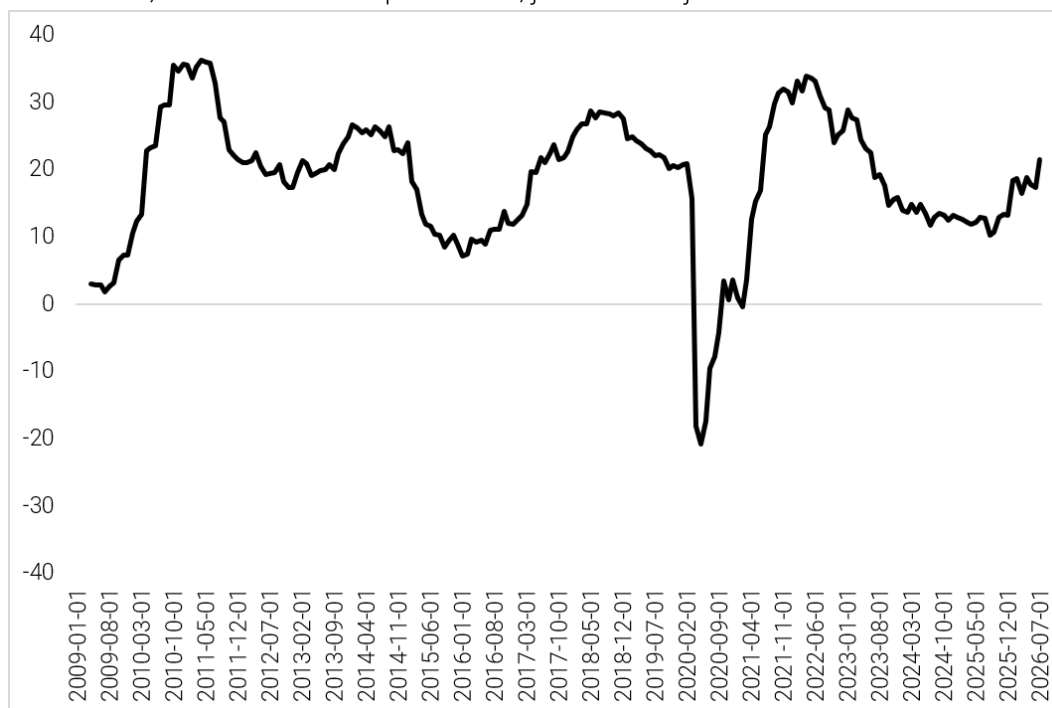
Reprise conjoncturelle : malgré les incertitudes, la croissance économique s'accélère rapidement

Malgré les incertitudes géopolitiques, l'économie suisse connaît une reprise économique portée par de nombreux secteurs. C'est ce que montrent divers indicateurs conjoncturels actuels. Cette reprise se manifeste dans pratiquement tous les secteurs, du bâtiment à l'industrie en passant par les entreprises de services.

Après la dernière reprise, de nombreux·ses salarié·e·s se sont retrouvés avec moins d'argent dans leurs poches qu'auparavant. Les gains de productivité ne leur ont jamais profité. Il faut désormais une reprise salariale durable pour tou·te·s les salarié·e·s.

Indicateur de la conjoncture pour tous les secteurs

Institut KOF, situation économique actuelle, janvier 2009-juillet 2026



Conclusion : il faut désormais une reprise salariale pour tou·te·s les salarié·e·s

Après une crise historique, les salaires réels se sont progressivement redressés en 2024 et 2025. Cette année, ils devraient toutefois connaître une nouvelle stagnation en raison de la reprise de la hausse des prix.

Depuis dix ans, les salaires réels n'augmentent donc pratiquement pas. En raison de la forte hausse des cotisations d'assurance maladie, les salarié·e·s ont même de moins en moins d'argent dans leurs poches. Le moral des consommateurs et consommatrices reste donc au plus bas et la plupart des salarié·e·s ne souhaitent pas effectuer d'achats importants. Cela freine l'économie. De plus, de plus en plus de salarié·e·s ont des difficultés à régler leurs factures courantes ou doivent se restreindre, par exemple en renonçant à aller au restaurant avec leur famille ou leurs ami·e·s, ou en limitant leurs loisirs payants.

Cela n'est pas dû à une crise économique. Au cours des dix dernières années, la productivité a connu une hausse impressionnante, plus forte encore que celle enregistrée dans les années qui ont suivi la crise financière. Cependant, ces gains de productivité ne profitent plus aux salarié·e·s. Ce sont notamment les salarié·e·s aux salaires moyens les plus bas qui ont enregistré les plus faibles hausses depuis 2016. En termes de montants en francs, ce sont surtout les salarié·e·s disposant déjà de salaires élevés qui ont enregistré les hausses salariales les plus importantes. Les personnes disposant d'un patrimoine important enregistrent également des revenus en hausse. Leurs actions et leurs biens immobiliers génèrent des revenus toujours plus élevés.

Cette évolution nuit non seulement aux salarié·e·s, mais aussi à l'économie et à la société. Ce sont les salarié·e·s qui, par leur travail, créent de la valeur et méritent d'être reconnu·e·s pour cela. Cette reconnaissance passe notamment par une part équitable de la valeur ajoutée et des gains de productivité. Pour cela, il faut enfin des hausses de salaires réels tangibles et une reprise durable des salaires.